

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 3 juin 2019**

Le 3 juin deux mille dix-neuf à 20 h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Etaient présents : Mrs SOLER Laurent, Maire, BOUCHER Stéphane, DURAND Yves-Michel, HOUSSIER Cédric, MERAY Daniel, TREGUIER Gaëtan, et Mmes BEURAIN Nathalie, LAMME Sophie et RENARD Bénédicte.

Absents : Mrs ADER Mathias, CORDIER Sylvain, DECHAMPS Michel, TURPIN Nicolas et Mmes LABARRE Katia, LEREBOURG Emilie.

M. BOUCHER Stéphane a été élu secrétaire.

**Ordre du jour :**

- Validation du compte rendu du conseil du 8 avril 2019
- Approbation de la nouvelle carte sur l'étude des cavités souterraines
- Délibération à prendre sur le transfert de la ZAE N°1 de l'Ex-Sidéro située à la Vaupalière.
- Délibération à prendre sur le transfert de la ZAE N°2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du-Cardonnay.
- Information des commissions => panneau lumineux...
- Questions diverses

**Validation du compte rendu du Conseil du 08/04/2019**

Le compte rendu du Conseil du 08/04/2019 est validé à l'unanimité des membres présents.

**Approbation de la nouvelle carte sur l'étude des cavités souterraines :**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire présente le plan définitif élaboré par la société Eplor-e, concernant les cavités souterraines.

Monsieur Laurent SOLER montre sur la carte les marnières existantes, les nouvelles et celles qui ont été levées. Les zones avec suspicions de marnières sont notées à titre informatif.

Monsieur Laurent SOLER montre également sur la carte, que les nouvelles marnières se trouvent sur des champs.

Monsieur Laurent SOLER, le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation de cette carte.

Le Conseil Municipal, après avoir voté, approuve à l'unanimité la carte.

Monsieur Laurent SOLER, rappelle que toutes les informations concernant les cavités souterraines ainsi que le nouveau plan sont consultables en mairie. La nouvelle carte se trouve également sur le site de la commune.

Ce nouveau plan sera intégré au nouveau PLUI, prévu pour 2020, après approbation des 13 communes (ancienne Communauté de Communes du Plateau de Martainville)

**Délibération à prendre sur le transfert de la ZAE N°1 de l'Ex-Sidéro située à la Vaupalière :**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire donne lecture à l'assemblée de la délibération prise le 2 avril 2019 par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes au sujet du transfert de la Zone d'Activités Economiques ZAE n° 1 de l'Ex-Sidéro située à La Vaupalière.

Après avoir pris connaissance des modalités de transfert et des protocoles conventionnels avec les communes de St Jean du Cardonnay et de la Vaupalière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé, conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à :

- Approuver la classification en zone d'activités économiques au sens de la loi NOTRe, de la zone d'activités économiques ZAE n° 1 de l'Ex-Sidéro située à La Vaupalière

- Approuver le protocole transactionnel précisant les modalités de transfert de la zone d'activités économiques ZAE n° 1 de l'Ex-Sidéro des communes de St Jean Cardonnay et de La Vaupalière à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin en application des dispositions de la Loi NOTRe

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert ZAE N°1

**Délibération à prendre sur le transfert de la ZAE N°2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du-Cardonnay.**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire donne lecture à l'assemblée de la délibération prise le 2 avril 2019 par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes au sujet du transfert de la Zone d'Activités Economiques ZAE n° 2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du-Cardonnay.

Après avoir pris connaissance des modalités de transfert et des protocoles conventionnels avec les communes de St Jean du Cardonnay et de la Vaupalière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal est appelé, conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à :

- Approuver la classification en zone d'activités économiques au sens de la loi NOTRe, de la zone d'activités économiques ZAE n° 2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du-Cardonnay.

- Approuver le protocole transactionnel précisant les modalités de transfert de la zone d'activités économiques ZAE n° 2 de l'Ex-Sidéro des communes de St Jean Cardonnay et de La Vaupalière à la Communauté de Communes Inter Caux Vexin en application des dispositions de la Loi NOTRe

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le transfert ZAE N°2

## **Information des commissions => panneau lumineux...**

### **Commission travaux :**

#### **Panneau d'informations lumineux**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire, rappelle que le devis pour l'installation d'un panneau électronique a été signé et devrait être installé très prochainement dans la commune pour un montant total de 5500.92 € TTC.

Comme déjà évoqué lors d'un précédent conseil, le passage de câble pour l'alimentation du panneau sera fait par la société SEDELEC pour un montant total de 537.60 € TTC.

#### **Routes Départementales**

Monsieur Le Maire Laurent SOLER et Monsieur Daniel MERAY, Adjoint aux Travaux évoquent leur prochain rendez-vous avec le responsable des routes départementales pour parler de l'état des routes départementales traversant la commune et parler également de la dangerosité de ces dernières due à de nombreux excès de vitesse.

#### **Panneaux photovoltaïques :**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire a évoqué de nouveau le problème de branchement au niveau des panneaux photovoltaïques de l'atelier municipal. Après maintes et maintes appels, un technicien ENEDIS est venu vérifier le branchement. Après vérification la Commune de Bois d'Ennebourg va se voir réattribuer 10 000 kilos (reliquat d'une année)

#### **Réserves à incendie :**

Monsieur Laurent SOLER et Monsieur Daniel MERAY évoquent leurs différents rendez-vous avec la société qui doit installer de nouvelles réserves à incendie.

Après étude, il s'avère que beaucoup de toutes petites parcelles, appartiennent à des particuliers et non à la commune.

Deux emplacements supplémentaires seraient à envisager :

Un, « Bout de Bas », en allant vers Montmain.

Et l'autre rue de Coqueréaumont.

Seulement, ce dernier appartient à un particulier, une négociation préalable est à envisager.

#### **Eglise :**

Monsieur Laurent SOLER, le Maire a fait part de son rendez-vous avec l'architecte du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) concernant la porte de l'Eglise qui est très abimée.

Seulement l'architecte a conseillé de commencer par l'intérieur de l'Eglise avant de réparer la porte.

Les trous constatés au niveau de la porte permettent finalement d'aérer et de pallier au problème d'humidité rencontré à l'intérieur.

## **Aire de jeu**

Monsieur Gaëtan TREGUIER, Conseiller Municipal a fait part d'une détérioration du revêtement au niveau de la moto située sur l'aire de jeux de la Commune.

Monsieur Laurent SOLER le Maire, a pris contact avec la société concernée et cette dernière doit revenir

## **Commission Fêtes et Cérémonies**

Madame Sophie LAMME, Adjointe vie locale a rappelé que le repas pour « le 14 juillet » aurait lieu le 13 à partir de 19 h 30 à Bois l'Evêque. Ce sera un barbecue.

## **Questions diverses**

Madame Bénédicte RENARD, Conseillère Municipale, en charge des cadeaux de naissance a fait part des nombreuses naissances dans la commune depuis début janvier notamment. Jusqu'à maintenant Madame Bénédicte RENARD allait chercher les cadeaux chez Distri Center à Franqueville St Pierre.

Seulement le magasin étant régulièrement en rupture de stocks, Mme Bénédicte RENARD doit voir avec « Au Jardin des Délices à Préaux » pour une proposition commerciale.

Monsieur Cédric HOUSSIER, Conseiller Municipal et Président de l'association taïso des deux bois a évoqué l'éventualité de l'arrêt du club faute de professeur pour la rentrée prochaine.

**l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10**

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Yves-Michel **DURAND**

Gaëtan **TREGUIER**

Cédric **HOUSSIER**

Sophie **LAMME**

Daniel **MERAY**

Bénédicte **RENARD**

Laurent **SOLER**